

Jean-Pierre BONAFÉ-SCHMITT

LA MÉDIATION SCOLAIRE PAR LES PAIRS : UNE ALTERNATIVE À LA VIOLENCE A L'ÉCOLE¹

Résumé : La médiation scolaire par les pairs en France, est un phénomène récent et l'article reprend les résultats d'une recherche-action visant à vérifier si cette nouvelle forme d'agir pouvait contribuer à modifier les représentations et les comportements des élèves médiateurs, notamment ceux dits à « problèmes ». Il ressort de cette évaluation à trois ans que la dimension éducative de la médiation varie d'une manière importante en fonction de l'âge des élèves. C'est parmi les élèves des écoles primaires et du collège que l'on mesure le mieux les changements intervenus chez les médiateurs avec l'amélioration de l'estime de soi, le développement de capacités personnelles (esprit d'ouverture, tolérance...), mais aussi, l'amélioration du comportement, notamment chez les élèves dits à « problèmes ».

Mots-clés : médiation scolaire, violence, socialisation, éducation, citoyenneté, communication.

La médiation scolaire par les pairs en France, est un phénomène récent puisque les premiers projets datent du début des années quatre-vingt dix et le plus souvent ce sont des expériences éphémères qui ne dépassent pas les deux ou trois années. La question de la pérennisation des projets est actuellement, au centre des préoccupations, des initiateurs de ce type d'expérimentation dans les établissements scolaires. Malgré ces difficultés, nous avons tenté de vérifier dans le cadre d'une recherche-action si la mise en œuvre de dispositifs de médiation avait pour objectif de prévenir, non seulement les phénomènes de violence mais pouvait s'apparenter aussi, à un processus éducatif². Si nous insistons sur la dimension éducative de la médiation c'est tout simplement pour rappeler que nous étions partis dans la mise en œuvre de ces projets, de l'hypothèse du développement d'une nouvelle forme d'action de la part des médiateurs, une sorte « d'agir communicationnel » pour reprendre

¹ Cet article est tiré d'une recherche Bonafé-Schmitt J.-P. en collaboration avec Robert J.-C. (2002).

² L'évaluation porte sur une période de trois années après l'introduction de la médiation dans un Réseau d'Education Prioritaire de l'Académie de Grenoble impliquant trois écoles primaires, un collège et un lycée. Cette évaluation a porté sur le passage des questionnaires auprès des élèves sensibilisés (442), des élèves médiateurs (94), des médiés (64) mais aussi des adultes des établissements scolaires qui avaient suivi la sensibilisation (29) et un groupe témoin non sensibilisé (56) et enfin les parents d'élèves (20). Il a été procédé à des entretiens auprès des élèves médiateurs (10), des médiés (2), mais aussi des adultes des établissements scolaires (21). Sur cette question, cf. notre rapport : Bonafé-Schmitt J.-P. en collaboration avec Robert J.-C. (2002).

la terminologie de J. Habermas (1981). Il s'agissait pour nous de vérifier si les processus de médiation reposaient sur une simple rationalité instrumentale visant à prévenir les phénomènes de violence ou sur une rationalité plus communicationnelle c'est-à-dire fondée sur une forme d'intercompréhension (Habermas, 1981). Sans prétendre que la médiation a une vision « transformative », nous voulions vérifier si cette nouvelle forme d'agir pouvait contribuer à modifier les représentations et les comportements des élèves médiateurs, notamment ceux dits à « problèmes », au cours des trois années d'expérimentation du dispositif de médiation, dans cinq établissements scolaires appartenant à un même Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) (Baruch Bush et Folger, 1994).

LES CRITÈRES DE CHOIX DES MÉDIATEURS

Dans la mise en œuvre de ces projets de médiation, nous sommes partis de l'hypothèse que l'école est un lieu d'acquisition des connaissances mais aussi un lieu de socialisation et que la médiation pourrait constituer une forme d'apprentissage à la socialisation. C'est pour cette raison que la détermination des critères de choix des médiateurs a fait l'objet de nombreux débats au sein des établissements, et celui de l'intégration d'élèves à « problèmes » parmi les médiateurs a été particulièrement discuté. Dans le cadre de cet article, il nous apparaissait opportun de revenir sur ces débats en analysant les réponses données par les principaux acteurs sur cette question des critères de choix à la suite de la période d'expérimentation (Bonafé-Schmitt et Robert 2002).

Tous les membres de la communauté éducative s'accordent à reconnaître qu'il convient d'accorder une certaine importance au choix des médiateurs et ceux-ci ne doivent pas être désignés au hasard :

« Le profil du médiateur est important, il ne faut pas choisir n'importe qui. Il faut quand même certaines compétences en terme de jugement, en terme de comportement. Il faut que ce soit quelqu'un de juste, franc et sincère. C'est vrai que c'est un rôle qui a son importance, il ne faut pas choisir au hasard ». (S-g-lycée-29)

Sur cette question des critères de choix, il n'existe pas de différences vraiment significatives entre les différents membres de la communauté éducative, mais aussi entre les différents critères retenus pour choisir les médiateurs. Ils ont placé en première position le volontariat (de 27,5 % à 35,1 %) ce qui correspond bien à la philosophie du projet ; ensuite le classement varie selon les groupes de référence, les parents d'élèves retiennent le genre (21,7 %), alors que les enseignants privilégient l'âge (19,8 % et 23,2 %). Le critère ethnique arrive en troisième ou quatrième position pour l'ensemble des groupes.

Les élèves médiateurs ont procédé au même classement que les adultes, en mettant en première position le volontariat (de 25 % à 28,9 %), ensuite le genre, l'âge et l'origine ethnique (de 22,2 % à 23,1 %).

Parmi les qualités dont doivent faire preuve les médiateurs, les adultes mettent en avant la notion d'écoute, ensuite c'est savoir préserver la confidentialité, maintenir une certaine impartialité, être responsable dans la gestion du processus de

médiation et enfin être disponible arrive en dernière position. Comme les adultes, les élèves, pour le choix des médiateurs, mettent en premier la qualité d'écoute, ensuite ils proposent, pratiquement à égalité : l'impartialité et le sens des responsabilités, puis ensuite, les notions de confidentialité et de disponibilité. Au cours des entretiens, les élèves médiateurs ont beaucoup insisté sur cette notion d'écoute qu'ils doivent à tout prix préserver pour gagner la confiance de leurs camarades :

« Être à l'écoute des gens. Garder ça pour soi, confidentiel. Être disponible. » (M-f-collège-21)

Un des critères de sélection des médiateurs qui avait suscité un débat passionné était celui de l'intégration d'élèves à « problèmes » c'est-à-dire des élèves étant en situation d'échec scolaire ou ayant des problèmes de comportement. L'intégration de ce type d'élève constitue la pierre angulaire de notre projet de médiation qui constitue avant tout un processus éducatif et c'est pour cette raison que de nombreux élèves à « problèmes » ont été retenus pour être médiateur. Nous n'avons pas fixé de quotas, mais le nombre ne devait pas dépasser le tiers du total du groupe. En faisant de la médiation un processus éducatif, nous voulions vérifier si l'intégration de ce type d'élèves dans le projet de médiation, allait entraîner une modification de leurs comportements et de leurs représentations.

C'est une enseignante du collège qui souligne le mieux en quoi la médiation constitue un processus éducatif pour ces élèves à « problèmes » :

« Ça va les amener à réfléchir sur quelque chose qui est pour eux impulsif et puis de verbaliser les faits. Du fait d'avoir à écouter et à redonner les paroles ça devrait les faire réfléchir. » (P-f-collège-9)

Enfin, il y a ceux qui pointent les effets pervers du système et veulent instaurer des limites pour éviter que certains élèves s'en servent comme un « pouvoir » au sein de l'école :

« Je pense que ça peut faire du bien, mais il y a des limites parce qu'il y en a, on voit tout de suite, ils s'en serviraient comme un statut, un pouvoir sur les autres, et de s'inscrire en juge plus qu'en médiateur. » (P-primaire-32)

S'il existe une forte différenciation entre les groupes sur l'idée de recruter des élèves à « problèmes », en revanche, ils sont tous d'accord pour reconnaître l'impact positif de ce type de participation sur leurs comportements. Seule une petite moitié d'adultes pense que ce type d'implication permettra à ces élèves de restaurer une estime de soi, de contribuer à la construction d'une certaine forme d'autonomie :

« Une élève qui n'était pas sûre d'elle est devenue très sûre d'elle, je n'aurais jamais cru qu'elle aurait pu être médiatrice et au contraire tout au cours de l'année elle émettait des opinions, elle devenait de plus en plus autonome. » (P-f-collège-11)

Mais un grand nombre d'enseignants sont assez sceptiques sur les effets de transformation de la médiation, surtout dans le cas où ils n'ont constaté personnellement aucune modification dans le comportement d'un élève médiateur :

« Il nous semblait, si l'élève était volontaire, qu'il fallait le laisser aller jusqu'au bout et que c'était peut-être un moyen pour lui ou pour elle de changer un

peu l'image dans laquelle ils se complaisent. Ces mauvais comportements c'est souvent une image qu'ils entretiennent. Le cas que j'ai en tête, ça n'a pas été le cas. » (P-f-lycée-30)

LES REPRÉSENTATIONS DES CHANGEMENTS INTERVENUS CHEZ LES MÉDIATEURS

Nous avons présenté la médiation comme un processus éducatif et il convenait de vérifier si l'exercice de cette activité par les médiateurs, pendant plusieurs mois, leur avait apporté quelque chose sur le plan personnel. En premier lieu, la médiation a permis d'améliorer, pour beaucoup de médiateurs, une forme d'estime de soi, une plus grande confiance en eux-mêmes :

« Plus responsable, même vis-à-vis de moi. Pour moi j'ai plus confiance en moi qu'avant. » (M-f-collège-25)

D'autres ont mis l'accent, sur le développement de capacités personnelles, comme l'esprit d'ouverture, la tolérance :

« Ouverture d'esprit. J'ai appris aussi à avoir un point de vue plus médian, à prendre du recul sur les choses. La tolérance » (M-f-lycée-48)

ou encore une plus grande maturité dans les manières d'agir en reprenant à son compte la notion d'impartialité qui caractérise la fonction de médiateur :

La participation au projet de médiation a permis à certains médiateurs d'effectuer un travail sur soi, pour améliorer leur comportement, comme celui-ci qui était assez violent :

« Maintenant je ne me bagarre plus du tout. Je me suis dit « On ne va pas régler ça tout de suite par la violence. On va d'abord régler ça en bon élève ». Ce qui a changé chez moi, un peu mon caractère quand même, parce qu'avant j'étais un peu violent. Maintenant on me dit que je suis un peu trop calme. La médiation, ça ne m'a pas beaucoup fait changer de choses... » (M-g-collège-20)

En second lieu, l'exercice de la fonction de médiateur contribue aussi à renforcer chez les élèves l'esprit de responsabilité, de contribuer à l'émergence de « leaders positifs » :

« Nous on est des 3^e, il faut qu'on montre un peu l'exemple. Leur dire ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire. Nous, on leur donne des conseils parce qu'on sait ce qui les attend, les cours qu'ils peuvent avoir. » (M-g-collège-20)

En troisième lieu, la formation à la médiation permet aux élèves d'acquérir des techniques de gestion des conflits qu'ils peuvent valoriser dans leur activité sociale

« Elle m'a beaucoup apporté dans ma vie professionnelle et sociale. J'apporte beaucoup autour de moi et j'ai appris que rare sont les problèmes qui ne peuvent se régler. » (M-f-lycée-45)

ou sur un plan personnel :

« J'ai appris ce qu'était la médiation et cela m'a aidé pour régler des conflits personnels ». (M-f-lycée-46)

LA MÉDIATION SCOLAIRE PAR LES PAIRS

Enfin, les projets de médiation ont contribué à développer un esprit de solidarité, de renforcer les liens sociaux :

« Le contact avec les autres, j'aime bien parler avec les autres. Ça permet de connaître plus de personnes. C'est cette approche que j'aime bien en fait. » (M-f-collège-21)

mais, aussi de renforcer une forme de compréhension mutuelle qui est à la base de toute vie en société :

« Ça m'a apporté de bien aimer les autres, de savoir ce qu'ils étaient, de plein de choses... » (M-g-primaire-3)

Nous venons de le voir l'exercice de la fonction de médiation implique un certain travail sur soi et nous avons demandé aux médiateurs si dans la pratique ils avaient changé d'attitude à l'égard de leur entourage. Un peu moins de la moitié des médiateurs ont indiqué qu'ils avaient « changé » de comportement, et seule une petite minorité (un peu plus de 16 %) ont mentionné qu'ils avaient « beaucoup changé » leurs comportements. Ces résultats sont encourageants surtout lorsque l'on sait que parmi ceux qui ont répondu, il y a des élèves dits à « problèmes ».

D'une manière générale, les médiateurs ont constaté dans moins de 40 %, « peu de changements » à leur égard de la part de leurs camarades de classe. Les seules réactions mentionnées sont plutôt des marques de « jalousie » :

« Si, des fois, ils sont un peu jaloux, quand je loupe les cours comme maintenant » (M-f-collège-21)

Contrairement aux craintes manifestées par certains parents d'élèves au départ de l'expérience, les médiateurs ne sont pas devenus des « boucs émissaires », et n'ont pas été dénoncés par leurs camarades comme étant des « balances » ou des « indices ». Le plus souvent, il y a peu de changement d'attitudes à leur égard :

« Il n'y a pas de changement. C'est comme d'habitude. » (M-f-collège-25)

Un peu moins de 40 % des médiateurs considèrent que les enseignants ont changé de comportement à leur égard ; mais ce n'est qu'une minorité, à peine 10 %, qui ont souligné qu'ils avaient constaté « beaucoup de changement ». C'est le cas de cette médiatrice, qui est beaucoup plus sollicitée par les enseignants, depuis qu'elle est devenue médiatrice :

« Je pense qu'ils me trouvent peut-être plus responsable parce que j'ai fait quelque chose en décidant d'être médiatrice. J'ai peut-être vu ça dans leur comportement parce quand un élève dérange la classe on me demande d'intervenir, ou on me demande de surveiller la classe quand le professeur s'absente, ils me confient des responsabilités, je fais partie des gens en qui ils ont confiance. » (M-f-collège-25)

D'autres ont fait référence à des changements de comportement et ce sont surtout ces médiateurs qui ont répondu que les enseignants avaient « beaucoup changé » de comportement à leur égard. Même, si ce pourcentage demeure faible, il n'en reste pas moins que l'implication de ces élèves à « problèmes » dans les projets de médiation, leur a permis de s'améliorer :

« On me fait la remarque quand même. Pas tout le temps, mais de temps en temps. On me dit « Dis donc la médiation ça t'a apporté quelque chose ». Un an

après la médiation, on dirait qu'ils m'ont vu transformé, parce qu'une fois on m'avait filmé. On voyait que j'étais un peu fou-fou, je gigotais dans tous les sens, je « disputais » un peu tout le monde. Je ne me reconnais plus... » (M-g-collège-20)

Mais la grande majorité des médiateurs n'ont pas vu de changement d'attitude de la part des enseignants et pour expliquer cette situation, certains élèves mettent en avant une simple méconnaissance de qui est médiateur :

« Non parce qu'ils ne le savent pas forcément qui est médiateur. » (M-g-collège-22)

Pour d'autres, il s'agirait plutôt d'un manque d'intérêt à l'égard de leur fonction :

« Ce n'est pas qu'ils s'en fichent, mais ils ne cherchent pas à savoir ce qui se passe en tant que médiateur. Mais V., M. B., le principal et même les éducateurs savent qu'il y a des médiateurs. » (M-f-collège-24)

C'est seulement dans moins de 20 % des cas que les élèves ont constaté une modification de comportement de la part de leurs camarades de quartier. Comme dans l'école, l'exercice de la fonction de médiateur, n'a pas été la source de problèmes et ils la vivent d'une manière plutôt positive. Les médiateurs font preuve d'une certaine maturité dans l'exercice de leur fonction en ne la confondant pas avec d'autres, comme celle de « gendarme » :

« Ça m'arrive quand je croise des gens qui se disputent j'essaie de les calmer mais je ne suis pas là à faire le gendarme. Le médiateur ne doit pas faire le gendarme. » (M-g-collège-22)

Cet exercice extrascolaire de la médiation, même s'il demeure très minoritaire, illustre bien cette idée que l'école peut devenir une « école de la citoyenneté » et favoriser l'apprentissage des règles de vie en commun.

Comme pour les camarades de quartier, on ne peut pas dire que les membres de la famille aient vraiment changé d'attitude à l'égard des élèves médiateurs. Ils sont moins de 25 % à rapporter des changements significatifs, comme cette collégienne, qui indique que ses parents la trouvent plus responsable et lui font plus confiance depuis qu'elle est médiatrice

« Surtout mes parents parce qu'ils sentent que j'essaie d'être plus responsable, ils me font plus confiance qu'avant. » (M-f-collège-25)

Il lui arrive aussi de jouer un rôle de médiation ce qui renforce bien cette idée de la médiation comme une forme d'apprentissage à la citoyenneté :

« J'essaie de régler les conflits dans ma famille, j'aime bien stopper les conflits en cherchant une solution, dès que je vois que ça commence à crier je veux absolument qu'ils trouvent une solution avant d'entamer une grosse dispute, ils comprennent pourquoi je fais ça et ils discutent. » (M-f-collège-25)

Dans leur très grande majorité, les parents soutiennent l'activité de médiation de leur enfant, même si au départ ils manifestaient une certaine appréhension, surtout lors de la formation, quand leurs enfants étaient obligés de manquer certains cours :

« Déjà, le premier coup que je leur en ai parlé, ils aimaient bien mais après, vu qu'on faisait sauter des cours, j'avais des devoirs à travailler le soir, alors ils ont pas très aimé et après ils ont bien aimé. » (M-g-primaire-1)

Mais d'autres, continuent à penser que l'activité de médiation constitue une surcharge de travail qui peut être préjudiciable au bien être de leur enfant :

« La séance c'était toute une récréation et en plus on faisait du travail et alors après on avait tous les devoirs à faire. Mes parents trouvaient que ça me donnait trop de travail. » (M-g-primaire-1)

LES CHANGEMENTS PERÇUS PAR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

L'évaluation du changement de comportements des élèves médiateurs n'est pas facile à réaliser ce qui explique que ce soit seulement les adultes sensibilisés qui aient répondu à notre questionnaire. Pour évaluer ces changements ils disposaient d'une base de comparaison car ce sont souvent eux qui avaient proposé les élèves à la formation à la médiation. Pour les autres, il était plus difficile de procéder à ce type d'évaluation qui demeure très subjective et nécessite un minimum d'implication dans le projet.

Pour les adultes sensibilisés, une majorité (55 %) a constaté une amélioration de comportement des élèves que ce soit en termes personnel ou relationnel. Dans leur entretien, les enseignants ont souligné que l'exercice de cette fonction a permis à certains élèves d'améliorer leur confiance en eux-mêmes :

« J'ai observé que les médiateurs et ceux qui sont pris en compte donnent l'impression de prendre plus confiance en eux, même les victimes. Ils ont l'air de déjà pratiquer, de commencer à s'expliquer et de dire : « on a fait ça ». Je crois que ça va les aider à régler leurs problèmes, ça se sent mais plus au niveau des médiateurs. » (AE-h-collège-8)

Ce sont surtout les aide-éducateurs qui ont été les plus attentifs à ces changements, ce qui s'explique assez bien par leur forte implication dans le fonctionnement du projet de médiation. Ils ont pu ainsi constater des comportements différents dans la fonction de médiation, comme cette élève de sixième qui était à « l'aise » dans son rôle de médiateur, alors qu'elle était très timide :

« Il y a une petite de sixième qui est médiatrice qui est très timide et qui en médiation est très à l'aise, elle se sent bien, elle se libère, elle fait bien son rôle et ça m'a surpris agréablement. » (AE-h-collège-17)

Les membres de la communauté éducative ont aussi souligné que l'exercice de la médiation permettait aux élèves de se responsabiliser, de s'investir dans la vie de leur établissement :

« Je trouve que la médiation c'est très utile dans la mesure où les enfants prennent leur rôle très au sérieux, donc ça les responsabilise, ça leur donne vraiment un investissement qu'ils n'ont pas ailleurs dans le collège et puis ça leur apprend à mettre des mots sur des choses qui se passent entre eux, je trouve que c'est

bien. Je trouve que tous ceux qui sont impliqués dans ce projet là en ont retiré quelque chose. » (S-h-collège-15)

L'exercice de ces responsabilités a aussi un effet réflexif chez les enseignants car elles contribuent à modifier leurs représentations des élèves médiateurs dans le sens ou l'accomplissement de cette fonction les « grandit » pour reprendre l'expression de ce professeur de collège :

« Nous aussi, finalement, nous ne les regardons pas de la même façon. Pour moi, ils ont une responsabilité, et ça les grandit. On se dit qu'ils vont consacrer du temps pour les autres. C'est touchant l'aspect généreux. Si on regarde bien, il y a beaucoup de choses touchantes, même dans un collège de ZEP. » (P-f-collège-10)

Mais tous les enseignants ne sont pas aussi enthousiastes et bon nombre ont un jugement plus pondéré sur les changements survenus. Si les enseignants ont constaté des changements dans les comportements des médiateurs qui avaient été choisis en raison de leurs difficultés scolaires ou comportementales, en revanche il en est tout autrement dans le travail scolaire ou la situation n'aurait pas évolué :

« Pas dans le travail mais au niveau de ses jugements. En troisième il y a une élève médiatrice qui a elle-même des problèmes mais qui arrive à régler les problèmes entre les autres, on sent une amélioration dans le comportement, psychologiquement elle est fragile mais elle se débrouille bien du point de vue médiation. » (P-f-collège-11)

Pour ces élèves « perturbateurs », les enseignants pensent que l'exercice de la médiation leur permet de prendre un peu de distance, de réfléchir sur leur comportement, leur manière d'agir :

« Je pense à une élève en particulier qui était perturbatrice, le fait qu'elle ait été médiatrice, je suis bien certain que quand elle génère elle-même ses conflits, ça l'amène à réfléchir ». (P-h-collège-14)

Si un peu plus de la moitié des personnels sensibilisés a perçu des changements, une autre moitié a constaté peu ou aucun changement. Ce sont surtout les enseignants du collège qui ont une vision plutôt fataliste de la situation en indiquant que la médiation n'a pas vraiment modifié la situation qui reste très conflictuelle et ils sont sceptiques sur les possibilités de changements par la médiation, d'élèves « perturbés » :

« Dans quelle mesure c'est vraiment efficace, dans une mesure pour l'instant très faible, parce que nos problèmes sont quand même vifs. Je ne pense pas que ça ait changé fondamentalement, les conflits sont toujours là. Des élèves difficiles, la médiation ne va rien changer car ça ne va pas leur changer le caractère, leur façon d'être qui est profondément perturbée. Ça peut changer des choses ponctuelles entre deux enfants qui peuvent être sensibles mais j'ai l'impression qu'il y a des enfants qui sont trop perturbés pour être sensibles à ça. » (P-h-collège-12)

Un certain nombre d'enseignants n'ont pas pu se prononcer sur cette question d'un éventuel changement des élèves médiateurs, tout simplement parce que les élèves n'avaient pas fait de médiation :

« Je sors d'une classe où il y a 3 filles médiatrices. Je leur ai posé la question récemment, et elles ne sont pas beaucoup intervenues. Il y en a une qui a fait une médiation, et les autres n'ont pas été demandées. » (P-f-collège-10)

Un enseignant précise aussi qu'il est difficile de savoir si les changements sont imputables à la formation à la médiation ou tout simplement de l'évolution personnelle des élèves au fil des mois :

« C'est difficile de dire si c'est la formation parce qu'en même temps ils évoluent. Il y avait deux filles qui l'avaient faite l'année dernière. C'étaient deux filles, je dirais, qui ne posaient aucun problème, qui étaient d'elles-mêmes des filles très dynamiques, très tournées vers les autres. Il y en a une autre qui posait davantage de problèmes. C'est vrai qu'en la retrouvant cette année en première, je l'ai trouvée plus mûre, mais en définitive il y a aussi son évolution personnelle, difficile de dire... Les élèves comme les professeurs changent beaucoup. » (P-f-lycée-30)

Certains motivent leur absence de réponse par une absence de suivi de leur part, des élèves médiateurs :

« Simplement d'avoir suivi ce qu'ils avaient fait ces gamins ! S'il y avait eu de la médiation, combien. Bon ça, je le savais par celle qui s'en occupait, qu'il y en avait peu mais qu'ils y allaient. Ça on l'a su en début d'année et puis après tout s'est dilué et c'est vrai que nous on l'a oublié. J'aurais été intéressée pour savoir, mais je l'ai oublié, complètement. Je n'ai plus du tout pensé que j'avais eu des élèves médiateurs et ce qu'ils étaient devenus. » (P-f-lycée-31)

CONCLUSION

Dans le cadre de cette recherche-action, nous avons pu mesurer toutes les difficultés rencontrées, sur un plan méthodologique, pour évaluer les effets des projets de médiation sur les relations scolaires. L'évaluation a fait particulièrement ressortir la fragilité de ces dispositifs de médiation qui sont souvent liées à la capacité des chefs d'établissement et de quelques membres des équipes pédagogiques, de mobiliser les ressources nécessaires pour le maintien de ces expériences dans le temps (Diaz et Liatard-Dulac, 1998 ; Souquet, 1998). Il ressort de cette évaluation à trois ans que la dimension éducative de la médiation varie d'une manière importante en fonction de l'âge des élèves. C'est parmi les élèves des écoles primaires et du collège que l'on mesure le mieux les changements intervenus chez les médiateurs avec l'amélioration de l'estime de soi, le développement de capacités personnelles (esprit d'ouverture, tolérance...), mais aussi, l'amélioration du comportement, notamment chez les élèves dits à « problèmes ». La participation au projet de médiation a permis aussi de renforcer chez les élèves l'esprit de responsabilité, de contribuer à l'émergence de « leaders positifs » et à améliorer les relations scolaires. Les changements sont moins visibles en dehors de l'institution scolaire, seule une minorité d'élèves, ont rapporté des changements significatifs dans leurs relations avec les membres de leur famille ou les camarades de quartier. D'une manière générale, les résultats sont plutôt encourageants et démontrent que la médiation peut constituer un processus éducatif pouvant s'intégrer dans les apprentissages à la citoyenneté

dans les cursus scolaires. Mais ces résultats positifs ne doivent pas dissimuler la fragilité de ces dispositifs de médiation qui relèvent d'une contre-culture et dont la pérennisation nécessite une véritable révolution culturelle au sein des établissements scolaires.

Jean-Pierre BONAFÉ-SCHMITT
Université Lyon II
GLYSI-CNRS

Abstract : The school mediation by the peers in France, is a recent phenomenon and the article shows the results of an research-action aiming at checking if this new form to act could contribute to modify the representations and the behaviors of the pupils mediators, in particular those called to « problems ». It comes out from this evaluation at three years that the educational dimension of the mediation varies in an important way according to the age of the pupils. It is among the pupils of the primary schools and the college that one measures best the changes intervened at the mediators with the improvement of the regard of oneself, the development of personal capacities (spirit of opening, tolerance...), but also, the improvement of the behavior, in particular at the pupils called to « problems ».

Bibliographie

- BARUCH BUSH R. & FOLGER J. (1994) *The promise of mediation. Responding to conflict through empowerment and recognition*. San Francisco : Jossey-Bass Publishers.
- BONAFÉ-SCHMITT J.-P. en collaboration avec J.-C. ROBERT (2002) « La médiation scolaire dans un réseau d'éducation prioritaire » — in : *Conflict and violence resolution through social mediation (school and family)*, recherche impliquant 9 équipes européennes et coordonnée par l'université Aberta de Lisbonne (Portugal) Union Européenne, Éducation et Culture, Initiative Connect.
- HABERMAS J. (1981) *Théorie de l'agir communicationnel. Tome II : Pour une critique de la raison fonctionnaliste*. Paris : Fayard.
- DIAZ B. & LIATARD-DUCLAC B. (1998) *Contre la violence et le mal-être : la médiation par les élèves*. Paris : Nathan.
- SOUQUET M. (1998) « La médiation en milieu scolaire » — in : J.-P. Bonafé-Schmitt, J. Dahan, J. Salzer, M. Souquet et J.-P. Vouche *Les médiations, la médiation*. Ramonville Saint-Agne : Érès.